

simplement de ceux qui sont le plus en mesure de fournir les installations et les services nécessaires. Ce n'est que lorsque les forces des Nations Unies représenteront un ample éventail des membres de l'Organisation que nous pourrons espérer obtenir l'appui politique nécessaire. Tous les Etats membres devraient être également éligibles, moyennant deux restrictions: les grandes puissances ne devraient habituellement pas être invitées à participer; de même les Etats intéressés directement ou particulièrement au conflit ou à la situation. Somme toute, le maintien de la paix n'est pas seulement une méthode de prévention ou d'arrêt du conflit; il s'agit d'une expérience internationale qui a beaucoup à apprendre aux gardiens de la paix eux-mêmes et qui pourrait se révéler une pépinière de collaboration militaire sur le plan international apportant aussi d'immenses avantages à long terme dans le domaine de la sécurité mondiale.

J'ai parlé du passé et j'ai tiré quelques conclusions pour l'avenir. Permettez-moi d'être plus précis sur les façons dont on peut améliorer le pouvoir de maintien de la paix des Nations Unies. A la dernière session de l'Assemblée générale, le Canada a coparrainé une résolution demandant l'adoption d'une échelle spéciale de financement des opérations de maintien de la paix entraînant de lourdes dépenses, et a recommandé au Conseil de sécurité d'autoriser une étude des moyens d'améliorer les préparatifs en vue d'opérations de maintien de la paix. La résolution invitait aussi les Etats membres à faire connaître à l'Organisation des Nations Unies leurs propres capacités dans ce domaine.

Les propositions de financement du Canada sont modestes. Nous acceptons que, lorsque les dépenses sont de plus de 10 millions de dollars par année pour une seule opération, des dispositions spéciales soient prises pour protéger les intérêts des pays en voie de développement. Nous